



L'honorable Rod Phillips  
Ministre des finances  
a/s Secrétariat du budget  
Édifice Frost Nord, 3<sup>e</sup> étage  
95, rue Grosvenor  
Toronto, ON M7A 1Z1

## **Consultations sur le budget de l'automne 2020**

### **Mémoire présenté par Action ontarienne contre la violence faite aux femmes (AOcVF)**

*Action ontarienne contre la violence faite aux femmes (AOcVF) est un regroupement provincial, féministe et francophone, de centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS), de maisons d'hébergement et de programmes en violence faite aux femmes qui offrent des services en français (SEF) en Ontario.*

288, rue Dalhousie, pièce E  
Ottawa (Ontario) K1N 7E6  
Téléphone : 613 241-8433  
Télécopieur : 613 241-8435  
Courriel : [info@aocvf.ca](mailto:info@aocvf.ca)  
[www.aocvf.ca](http://www.aocvf.ca)



Monsieur le ministre,

AOcVF vous remercie de l'opportunité de présenter des recommandations dans le cadre des consultations sur le budget de l'automne 2020. Cela fait maintenant plusieurs années que nous faisons des recommandations au gouvernement dans ce cadre. Notre dernier mémoire déposé en février 2020, juste avant le début de la pandémie contenait plusieurs propositions visant à améliorer la situation des femmes, en particulier celles des femmes francophones aux prises avec la violence et des organismes leur venant en aide.

La pandémie n'a fait qu'amplifier les nombreux défis rencontrés par les femmes. Elle a eu et continue d'avoir des impacts considérables sur les femmes, au niveau sanitaire, sécuritaire, social et économique. Le gouvernement doit prendre la mesure de ces impacts et apporter des réponses pour minimiser les effets.

**Recommandation 1 :** AOcVF recommande que le gouvernement prévoie un **plan de relance basé sur une analyse comparative entre les sexes et une analyse intersectionnelle** pour s'assurer que des réponses adaptées aux défis rencontrés par les femmes les plus touchées par la crise soient adoptées.

**Recommandation 2 :** Comme le gouvernement fédéral, AOcVF recommande que le gouvernement prenne en compte la **relance économique des femmes**.

**Recommandation 2.1 :** De nombreuses études montrent l'inégalité persistante entre les femmes et les hommes au niveau économique. Les femmes occupent des emplois plus précaires et moins bien rémunérés. À poste et compétences égaux, elles sont aussi moins bien payées. Ce sont aussi en général les femmes qui s'arrêtent de travailler pour s'occuper des enfants ou pour s'occuper d'un proche. La pandémie n'a fait qu'accroître ces problèmes. AOcVF recommande que le gouvernement **mette en place des programmes et mécanismes adéquats qui renforcent l'autonomisation financière et sociale des femmes**.



Ces programmes doivent permettre non seulement de se remettre de la crise, mais surtout de combler les inégalités économiques préexistantes. L'autonomisation économique des femmes est d'autant plus importante que c'est l'un des facteurs permettant d'éliminer la violence faite aux femmes.

**Recommandation 2.2 :** AOcVF recommande que le gouvernement augmente l'accès à des logements sécuritaires et abordables. Beaucoup de femmes vivent dans la précarité à cause du manque de logements sécuritaires et abordables. Les pertes d'emploi causées par la pandémie vont précariser encore plus de femmes. Le gouvernement doit prendre des mesures pour assurer l'accès des femmes les plus vulnérables à des logements sécuritaires et abordables dans toutes les régions de l'Ontario.

Le gouvernement doit également assurer qu'aucune femme ne reste dans une situation de violence faute de logement. Très souvent, les maisons d'hébergement dans notre réseau sont occupées à capacité. Elles ne peuvent donc plus accueillir les femmes en situation de violence qui doivent être hébergées d'urgence. Une telle situation met en danger la vie et la sécurité de ces femmes et de leurs enfants. La pandémie n'a pas changé cette réalité. AOcVF recommande que le gouvernement crée de nouvelles maisons d'hébergement pour les femmes francophones, investisse dans des maisons de transition et revoie l'Allocation d'aide au logement Canada-Ontario.

**Recommandation 2.3 :** AOcVF recommande que le gouvernement renforce son plan sur la garde d'enfants. L'autonomisation sociale et économique des femmes repose aussi sur un système de garde d'enfants accessible pour toutes. L'accessibilité repose sur deux composantes : un nombre de places suffisant et un coût abordable. AOcVF recommande au gouvernement de travailler de concert avec le gouvernement fédéral pour la mise en place d'un tel système en Ontario.

AOcVF recommande aussi que des allocations spécifiques à la garde d'enfants soient octroyées aux femmes fuyant une relation de violence.

**Recommandation 3 :** Le gouvernement doit impérativement prendre des mesures pour **assurer la sécurité des femmes**.

Contrairement aux messages de santé publique diffusés pendant la pandémie, la maison n'est pas un endroit sécuritaire pour toutes. Pendant le confinement, et encore maintenant, des femmes se retrouvent bloquées chez elles avec un conjoint violent. Les mesures de distanciation sociale les ont coupées de leur réseau de soutien formel ou informel (travail, école, amies, famille, etc.). Pendant toute la crise, elles ont pu compter sur le soutien des maisons d'hébergement, qui sont restées ouvertes, et sur des services externes qui ont su s'adapter et continuer d'offrir de façon innovante des services. Des mesures doivent être prises pour améliorer la réponse de la société à la problématique de la violence faite aux femmes.

**Recommandation 3.1 :** AOcVF recommande que le gouvernement adopte un **plan d'action global contre la violence faite aux femmes**. Ce plan d'action doit impliquer toutes les sphères gouvernementales qui touchent à la sécurité et au bien-être des femmes et de leurs enfants, et qui peuvent renforcer toute forme de prévention. Une action concertée des principaux ministères concernés tels que : MESSC, MPG, ministères des affaires francophones, du développement économique, de la santé etc. permettrait d'intervenir dans les situations concomitantes aux types de violence que subissent les femmes et leurs enfants.

**Recommandation 3.2 :** AOcVF recommande que le gouvernement prévoie un **financement stable et adéquat aux organismes de lutte contre la violence**, notamment des organismes offrant des services en français. Les organismes francophones dans le secteur de lutte contre la violence faite aux femmes font un travail fondamental avec peu de moyens pour sauver des vies et sensibiliser sur les méfaits de la violence sous toutes ses formes sur les femmes, les familles, les communautés, la société. Les besoins des femmes francophones aux prises avec la violence et de leurs enfants sont nombreux. Les SEF offrent dans diverses régions de l'Ontario des services essentiels, mais faute de financement, ces services sont limités. Les financements des organismes doivent non seulement être réévalués annuellement pour prendre en compte l'inflation, mais les ministères du Procureur général et des Services à l'enfance et des services sociaux et communautaires doivent permettre d'offrir plus de services d'intervention directe, d'appui transitoire et de soutien au logement, d'accompagnement à la cour, etc.



Au nom d'AOcVF, je réitère nos remerciements de nous avoir donné l'opportunité de présenter nos recommandations. Et, en espérant que ces recommandations soient prises en compte, je vous prie d'agréer, Monsieur le ministre, mes sentiments distingués.

Maïra Martin  
Directrice générale  
613-241-8433 poste 24  
[dg@aocvf.ca](mailto:dg@aocvf.ca)